

Question d'actualité de Monsieur le Député Daniel Senesael à Madame Maggie De Block, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, concernant la révolte des cardiologues

Madame la Ministre,

« Veut-on continuer à avoir une médecine accessible à tous pour le plus grand nombre avec des soins de qualité ou pas ? » C'est une question posée aujourd'hui dans la presse par la Présidente de la Société belge de cardiologie alors qu'un congrès réunissant plus de 900 cardiologues se tient aujourd'hui à Bruxelles.

Une question essentielle pour l'avenir. Et dont la réponse peut faire peur au vu des économies substantielles que vous avez décidé de réaliser dans nos soins de santé.

Un vent de révolte gronde de toutes parts. Hier, les médecins, pharmaciens, kinés et dentistes. Aujourd'hui, ce sont les cardiologues qui montent au créneau pour dénoncer un manque d'investissement dans le domaine.

Les progrès thérapeutiques en cardiologie ont été impressionnants ces dernières années. Ils ont permis de sauver davantage de patients mais aussi de réduire leurs durées d'hospitalisation et donc les coûts indirects pour l'assurance soins de santé. L'exemple du Tavi est édifiant : il s'agit d'une valve cardiaque que l'on pose sans ouvrir le cœur chez les patients les plus fragiles qui ne supporterait pas une intervention traditionnelle. Valve remboursée mais pas l'acte pour la mettre en place !

C'est donc à l'hôpital de trouver les ressources pour payer l'anesthésiste, l'infirmière spécialisée, la salle d'op et le reste.

Au vu des coupes budgétaires impressionnantes que vous faites peser sur les soins de santé et les hôpitaux en particulier, les cardiologues – et ils ne sont pas les seuls – sont inquiets. Aujourd'hui, comme la Présidente de la Société belge de cardiologie, nous estimons nous retrouver devant un choix de société.

Madame la Ministre,

La colère est partout. Les craintes viennent de toutes parts. Que répondez-vous aujourd'hui à ces cardiologues ? Une accessibilité des soins de cardiologie sera-t-elle encore possible pour tous les patients à l'avenir ?

Voulez-vous vraiment qu'on se retrouve dans une situation comme celle de l'Angleterre où le système de soins de santé dérape complètement faute de financement suffisant ?

Voulez-vous vraiment, comme dans certains pays, n'apporter les soins nécessaires comme la pose d'un stimulateur cardiaque qu'en deçà d'un certain âge ?

Voulez-vous vraiment que nos médecins présentent la facture aux patients avant de leur prodiguer des soins afin de voir s'il est ou non en mesure de les payer ?

Je vous remercie.

Réponse de Maggie De Block, Ministre de la Santé

Monsieur Senesael, c'est vrai que le vieillissement de la population et les progrès technologiques font augmenter nos besoins dans les soins de santé. Sans intervention fondamentale, le budget des soins de santé sera intenable dans le futur. De grandes réformes s'imposent depuis longtemps. C'est pourquoi on travaille à la révision du financement des hôpitaux. La modification de la loi relative à l'exercice des soins de santé pour que celle-ci puisse être mieux organisée ainsi qu'un audit de la nomenclature sont également prévus. Le patient est toujours au cœur des préoccupations dans le cadre de cette politique.

Par conséquent, nous visons des soins accessibles et de qualité. La sécurité tarifaire est une priorité. Dans ce cadre, je continue à encourager l'application du modèle de concertation et nous donnons toutes les chances aux membres de ce modèle pour qu'ils arrivent à des décisions approuvées. Cependant, tous les acteurs du secteur de soins de santé devront aussi faire un effort pour que les soins restent accessibles. Kinésithérapeutes, médecins et infirmiers, bref tous les prestataires de soins doivent prendre leurs responsabilités. Pour ce qui est des cardiologues, j'étais effectivement présente ce matin au 36^e congrès annuel de l'Association des cardiologues belges. La présidente m'avait invitée pour qu'on puisse me poser quelques questions. Étant donné que 29 % des décès dans notre pays sont causés par des maladies cardiovasculaires, les soins de santé investissent énormément dans ce domaine. Des efforts particuliers ont été consentis pour la prévention primaire et secondaire de pathologies cardiaques. Ainsi, le budget alloué aux antihypertenseurs s'élève déjà à 262 millions d'euros et est de 126 millions d'euros pour les statines. Nous comptons moins de six hôpitaux de cardiologie interventionnelle et vingt-huit services de chirurgie cardiaque. J'aspire à des réseaux de spécialistes et à des centres spécialisés plutôt que de créer encore plusieurs petits centres. Il est primordial que l'expertise soit concentrée et que celle-ci puisse se développer continuellement dans un cadre interdisciplinaire.

Bien entendu, nous faisons en sorte que nos patients aient accès aux meilleures techniques innovantes, car il s'agit d'un domaine hautement spécialisé. Les nouvelles techniques et nouveaux médicaments sont abordés toujours au sein d'une commission spéciale de l'INAMI. S'il existe une évidence scientifique, la technique entrera en ligne de compte pour un remboursement et il faudra trouver l'argent. Chaque jour, des gens bénéficient désormais d'un remboursement pour des médicaments ou techniques pour lesquels on n'avait pas trouvé l'argent.

Nous avons un système de soins de santé dont nous pouvons vraiment être fiers et, si nous voulons maintenir la qualité et l'accessibilité aux soins de santé, il faudra toutefois oser mener des réformes. Monsieur Senesael, vous avez pris l'exemple du placement d'une nouvelle valve aortique par la technique TAVI. Une règle a été établie pour le placement transfémoral de valve aortique. Il s'agit d'une méthode moins invasive pour le remplacement de valve chez certains groupes-cibles fragilisés pour lesquels le remplacement de valve par chirurgie classique comporte trop de risques. Il est prévu de pouvoir effectuer 500 interventions dans notre pays dans vingt-deux centres et quatre réseaux. Le budget a été trouvé et s'élève à 10 000 euros. Les centres ayant un volume inférieur de remplacement des valves bénéficient d'un budget par intervention limité. Par ailleurs, avant et après l'intervention, bien que vous disiez qu'il n'y a pas de rémunération, ce n'est pas vrai: tous les soins peuvent être remboursés par le BMF. Nous avons trouvé les moyens de rembourser

ces valves, après en avoir parlé pendant cinq ans. Mais cela ne peut se faire que dans les centres spécialisés.

Réplique de Daniel Senesael

Madame la Ministre,

On vous sent acculée.

Vous attaquez vos opposants - et ils sont nombreux - dans les médias en vous disant incomprise et en continuant à affirmer que le patient n'est que très peu touché par vos économies. C'est faux et vous le savez !

Vous attaquez les prestataires de soins, les kinés en particulier, sur les réseaux sociaux pour faire croire que, faute d'accord tarifaire conclu, c'est eux qui mettent la sécurité tarifaire des patients en danger. C'est faux et vous le savez aussi !

Si la meilleure défense c'est l'attaque, la vôtre manque cruellement d'arguments convaincants. Mais il est encore temps de faire le bon choix de société, Madame la Ministre.

Lorsque que je me suis levé à 03 h 00 ce matin, j'ai mis ma cravate, sans savoir encore que j'allais vous poser une question. Mais sur cette cravate il y a un panda, le symbole de la paix, de la sagesse, de la diplomatie. Madame la ministre, je vous invite à utiliser ces facultés pour relever vos défis. Il est temps de faire les bons choix de société. Je compte sur vous!